



OFFRE D'EMPLOI

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud, la ville de Candiac se distingue par son milieu de vie exceptionnel et son aménagement urbain structuré. Candiac offre une gamme diversifiée de services à ses 23 000 citoyens. Pour maintenir son haut standard, nous sommes à la recherche de personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.

JARDINIER

POSTE TEMPORAIRE, TEMPS PLEIN

(Mandat d'avril à novembre 2024)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CAN-24-SURN-4091-14

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du chef de section – parcs et espaces verts, le titulaire de l'emploi exécute les travaux se rapportant à l'horticulture ornementale. Il aide le technicien en horticulture, réalise la plantation, l'entretien et la préservation des arbustes et des fleurs, effectue divers travaux d'entretien général et d'embellissement des voies publiques, des parcs et des espaces verts.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Prépare les sols et terreaux, amende le sol et exécute les travaux de plantation;
- Exécute des travaux d'entretien des arbres et arbustes, par exemple : creusage des trous de plantation, plantation, taillage, tuteurage, fertilisation et protection hivernale;
- Exécute des travaux d'entretien des plates-bandes mixtes: plantation, binage, sarclage, arrosage, désherbage, fertilisation et protection;
- Exécute des travaux d'entretien des plates-bandes de fleurs annuelles : préparation, plantation, installations;
- Opère différentes machineries et machines-outils pour l'exécution des travaux d'entretien;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture ornementale, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder six (6) mois d'expérience pertinente à la fonction;
- Connaissances linguistiques : fonctionnelles en français (parlé, écrit);
- Habilité à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels;
- Connaissance des maladies affectant les végétaux en milieu urbain et des notions de contrôle phytosanitaire;
- Condition physique nécessaire pour l'exécution de la fonction occupée;
- Permis de conduire valide, classe 5;
- Compétences recherchées : autonomie, collaboration, connaissance du domaine d'expertise, santé et sécurité au travail, sens de la méthode et de la rigueur et service-client.

Le salaire horaire 2024 à l'entrée en poste est de 27.60 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur.

L'horaire de travail hebdomadaire est de 39 heures : du lundi au jeudi de 7 h à 16 h 30 et le vendredi de 7 h à 12h.

*Prendre note qu'il s'agit d'un emploi temporaire d'avril à novembre 2024, sans aucune possibilité de permanence.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent postuler au plus tard le **26 mars 2024**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse : <https://atlas.workland.com/work/35658/jardinier?source=RIMQ>

La Ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'égalité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.